

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

### SEANCE DU 12 DECEMBRE 2025

**OBJET :** 2025-107CS TE05

Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt ACTEE+ Chêne 6

Nombre de membres légal	49
Nombre de membre en exercice	49
Nombre de membres présents	30
Nombre de membres présents en distanciel	0
Nombre de voix délibératives	31
Nombre de pouvoir	0
Nombre de suffrages exprimés :	
<input checked="" type="checkbox"/> Pour	31
<input checked="" type="checkbox"/> Contre	0
<input checked="" type="checkbox"/> Abstention	0
<input checked="" type="checkbox"/> Ne prend pas part au vote	0
Date de la convocation	27-11-2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze décembre à 9h30, les membres composant le comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 convoqués par son Président à Chorges, se sont réunis, en format présentiel, sous la présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

**Etaient présents :** CHANFRAY Corinne, SENNERY Pierre, POUCHOT ROUGE BLANC Georges, LOISEAU Fabrice, GONNET Michel, PIQUEMAL Michel, BOREL David, GOURY Dominique, SARRAZIN Bruno, ALLUIS Jean Luc, BICAIS Jean Jacques, CLAEYMAN Jean Pierre, GAUCHE Joël, LEYDON Louis, LAURENS Alain, AMOURIQ René, BRIOULLE Jean Pierre, SANCHEZ Alain, TARDY Lionel, AUBEPART André, CHEVAL Jérôme, BACHENET Claude, DOU Jean Claude, VANNIER Olivier, BILLON TYRARD Jacques, ARNOUX Frédéric, BERAUD Michel, VERRIER Jean Luc, MILLE SCHAACK Françoise, BETTI Alain.

Soit onze collèges représentés par trente délégués sur onze collèges ayant quarante-neuf délégués légaux.

**Etaient excusés :** DELBANO Jean Michel – AUBERT Daniel - PRAT Jean Denis – JEHAN Frédéric – EYSSEERIC Serge – SALETTI Hélène – SEMIOND Philippe – MAGNE Jean Claude – JOANNET Michel – ARNAUD Jean Michel – MIOULANE Louis – FRISON Michel.

**Assistés de :** FERAUD Maryline, Secrétaire Générale ; DEJOANNIS Jean Christophe, Directeur du Service Technique ; DENYS Eric, Directeur du Service Finances ; PEYRON Magali , Secrétaire de direction ; RICOU Audrey, Gestionnaire du secrétariat général ; FARDELLA Cyrille, Responsable agence Nord ; EMOND Ludovic, Responsable agence Centre.

**Secrétaire de séance :** GOURY Dominique

**OBJET : 2025-107CS TE05****Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt ACTEE+ Chêne 6**

Vu le programme CEE ACTEE+, validé par l'arrêté du 28 novembre 2022 paru au JORF du 09 décembre 2022, et faisant suite aux succès des précédents programmes ACTEE 1 et ACTEE 2 qui vise à apporter un soutien aux collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2024-51AG TE05 du 19 juin 2024 actant la candidature de Territoire d'énergie Hautes Alpes SyME05 (désigné ci-après le Syndicat) au Fond Chêne saison 3 du programme ACTEE+ (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) publié par la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) à destination des collectivités comme coordinateur et bénéficiaire,

Vu la délibération n° 2024-70AG TE05 du 15 octobre 2024 portant candidature du Syndicat à l'appel à manifestation d'intérêt ACTEE+ Chêne 4,

Vu la délibération 2025-08AG TE05 du 26 février 2025 portant candidature du Syndicat à l'appel à manifestation d'intérêt ACTEE+ Chêne 5,

Vu le Fonds Chêne 6 du programme d'ACTEE+ publié par la FNCCR à destination des collectivités,

**Le Président expose :**

La candidature du Syndicat sur le fond chêne 5 a été retenue.

Il convient d'engager le Syndicat sur le Fonds Chêne saison 6 du programme ACTEE+, jusqu'alors coordonné par le Département, afin d'aller chercher un financement complémentaire sur le poste d'économie de flux et de matériel de télégestion.

**Après en avoir délibéré, le comité syndical :**

- Candidate au "Fonds Chêne" saison 6 du programme ACTEE+ (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) publié par la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) à destination des collectivités comme bénéficiaire,
- Autorise Monsieur le Président, ou son délégué, à engager les démarches nécessaires au dépôt du dossier de candidature et à le déposer,
- Autorise Monsieur le Président, ou son délégué, à signer tout document nécessaire à la mise en place, à la mise en œuvre et à la conduite du Programme ACTEE+ Fonds Chêne saison 6 (notamment convention, avenant...),
- Sollicite l'IT05 pour un accompagnement à la mise en œuvre des actions, et sollicite le soutien financier du Département des Hautes-Alpes via la FNCCR afin de l'aider à réaliser les actions listées dans la candidature, si le Département des Hautes-Alpes est coordonnateur du programme,
- Positionne le Syndicat comme coordonnateur sur le Département des Hautes-Alpes si le Département des Hautes-Alpes ne se positionne pas,
- Réalise les actions pour lesquelles le Syndicat sollicite un financement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Le Secrétaire de séance,  
Dominique GOURY

Délibération 2025-107CS TE05

Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt ACTEE+ Chêne 6

